

## Notice sur l'ancien maître autel

samedi 15 juillet 2017

Le maître autel a été transféré en octobre 1963 dans la chapelle Saint Thomas situé à l'angle est du bas-côté sud de l'église. Ces travaux de démontage ont dégagé avantageusement la perspective sur la chapelle de la Vierge. L'aménagement du sanctuaire a tenu compte des nouvelles normes liturgiques issues du concile Vatican II.

La dépose du maître-autel a permis de trouver le procès verbal de construction dont les archives ne contenaient pas de copie.

La première pierre du maître-autel a été posée le 23 juillet 1822 par Monsieur Clément, maire de Saint-Lô, sous le pastorat de Bon-Jacques Houyvet (1754-1831), curé de 1808 à 1831.

Ce sont les sieurs Guion-Desmoulins, marbriers à Coutances qui l'ont construit.

La polychromie du marbre allège un ensemble de conception lourde.

Le devant du tombeau de l'autel présente une alternance de marbres de couleurs différentes dont le blanc forme un large liseré.

Le gradin supérieur est garnie de six chandeliers et de quatre reliquaires de style néo-gothique troubadour du milieu du XIXe siècle, redorées en avril 1928 (Les cloches de Notre Dame , avril 1928, p. 2).

Les piédestaux étaient surmontés de deux anges adorateurs en plâtre, copies de ceux qui ornent le maître-autel de la cathédrale de Coutances. (Sur ces statues voir E. Vivier, Les maîtres-autels de la cathédrale et de l'Hôtel Dieu de Coutances (...) dans Bulletin de la Société des Antiquaires Normandie , t. 53, Caen 1957).

Au centre, le tabernacle, dont la porte est l'œuvre de l'orfèvre Saint-Lois Zacharie Cousinet (1786-1855). Cette porte est surmontée de quatre guirlandes. Quant aux angles du tombeau de l'autel ils sont décorés de motifs à feuilles d'acanthe avec un cartouche central de roses et paquerettes.

La matière de cet ensemble de décor est un alliage de plomb et d'étain doré coulé sur un moule en cire conservé au musée de Saint-Lô et détruit en juin 1944.

Le Docteur René Le Clerc dans sa notice sur Notre Dame de Saint-Lô parue en 1931 dans le tome 43 des Notices Mémoires et Documents, p. 1 à 79, décrit ainsi le décor du maître-autel (p. 46-47) :

« La porte du tabernacle représente la Résurrection. Le Sauveur sort du tombeau dont un ange, assis à droite, vient de soulever le couvercle ; il s'élève au milieu de nuées, dans une auréole rayonnante. Le visage est tourné vers le ciel ; la main droite porte la croix, tandis que la gauche indique l'infini. Cette porte est surmontée de quatre guirlandes qui lui forment comme une sorte de diadème : les deux guirlandes supérieures sont réunies par un nœud médian ; les deux latérales retombent en pendentif. On retrouve dans ces ornements le motifs de composition chers à l'artiste : roses, pâquerettes, feuilles de vigne et grappes de raisin ; gerbes d'épis de blé. »

Au revers de l'autel il y a une deuxième porte, ornée d'un cœur couronné d'épines et environné de nuées, de rayons et de têtes d'angelots (en 2006 dans un placard de la sacristie).

Précédemment, dans le bulletin paroissial Les cloches de Notre Dame, le même auteur avait publié un article sur le sujet dans le numéro d'avril 1928, p. 12 à 15.

Sur Zacharie Cousinet nous reproduisons ci-après ce qu'en a écrit Mgr Bernard Jacqueline dans la Revue de la Manche, t. 1, octobre 1959, p. 296-300, dans une étude intitulée :

Une famille d'artistes : les Cousinet.

Zacharie Cousinet (15 janvier 1786 - 20 mai 1855) (14), taillé en hercule, les mains larges et puissantes, fut d'abord apprenti, puis ouvrier dans la maison paternelle ; le 10 mars 1809 il épousa Monique-Anne Germain qui portait la coiffe de dentelle des femmes de la région de Saint-Lô ; le ménage s'établit rue de la Commune, naguère rue Thiers, dans la maison formant l'angle de la rue des Images, maison qu'avait

fait bâtir son beau-frère ; il imprima un grand essor à la bijouterie et à l'orfèvrerie : tout objet sorti de son atelier était très recherché.

En 1815, les uhlands occupèrent la région ; un jour que Zacharie Cousinet revenait de sa propriété d'Agneaux, l'un de ces soldats allemands réquisitionne notre orfèvre pour porter son sac militaire ; tout alla bien jusqu'au Pont de Vire, mais au moment où l'on parvenait au vieux pont à dos d'âne, Zacharie Cousinet jeta à l'eau le sac du uhlan éberlué ; pendant que ce dernier considérait le naufrage de son équipement, Zacharie s'enfuit et les habitants de la rue Torteron purent s'amuser du uhlan furieux qui revenait vers le centre de la ville, en vociférant de vaines menaces.

D'opinions très légitimistes, Zacharie Cousinet avait confectionné et offert à la Dauphine Marie-Thérèse-Charlotte un bouquet de jasmin en argent qui lui valut d'être nommé joaillier-bijoutier de Madame la Dauphine, afin, dit le décret royal expédié le 31 décembre 1829, « qu'il jouisse du dit titre aux honneurs, prérogatives et autres avantages qui peuvent y être attachés ».

Il eut deux enfants, une fille, Euphrasie, qui épousa Anténor Jacqueline (15), imprimeur, et un fils qui, pour être mort jeune, n'en prouve pas moins qu'il avait hérité des dispositions artistiques de ses ancêtres : il avait suivi les leçons d'Ingres ; plusieurs de ses tableaux au fusain et au pastel ont été brûlés dans l'incendie de Saint-Lô le 6 juin 1944 : l'un d'entre eux représentait son grand-père maternel en favoris et casquette à pont.

On connaît trois œuvres de Zacharie Cousinet, un ciboire en argent dont la coupe était ornée de guirlandes, la porte du tabernacle du maître-autel de Notre Dame de Saint-Lô et une lampe argent (...).

Le chef-d'œuvre de Cousinet était une lampe d'argent dont le souvenir est lié à celui de la duchesse de Berry, Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, et de son débarquement à Marseille. La duchesse de Berry n'était pas une inconnue pour Zacharie Cousinet : la princesse avait traversé St-Lô avec Charles X en fuite vers Cherbourg : le duc de Berry avait visité Saint-Lô, le 14 avril 1814 ; on lui avait élevé, à Cherbourg, un obélisque en 1821 : le chapelain de la duchesse, l'abbé Quarante, s'était retiré à Gouville. Les sympathies légitimistes de Zacharie ne doivent pas nous étonner : ses ancêtres avaient travaillé pour les cours d'Europe : Versailles, Stockholm, Chantilly, Parme ; ils avaient orné les palais de Louis XIV, des Vasa, des Bourbon-Condé, des Bourbon-Parme, des Bragance ; un parent de sa femme, l'abbé Ecolasse la Brière, avait été précepteur du beau-frère de la duchesse de Berry, chez les Bourbons d'Espagne. Mais laissons, en terminant, Mme Octave Feuillet (18) nous décrire la boutique de Zacharie Cousinet et nous raconter l'histoire de la fameuse lampe d'argent.

« La boutique Cousinet était celle d'un orfèvre, plutôt artiste que marchand, très estimé de tous les vieux nobles du pays, à cause de ses opinions politiques. Derrière les vitres obscures du magasin s'étaient des couverts d'argent suspendus par une ficelle, des hochets, des enfilades de perles en verre et des couronnes de vierge en cuivre doré qui faisaient l'ambition des pauvres prêtres passant dans le quartier. Sur le comptoir, une petite balance dans laquelle Cousinet pesait les morceaux d'or dont on lui demandait l'échange et un flambeau crasseux où brûlait un lumignon. Le lumignon servait à éclairer le vieux Cousinet quand il pénétrait dans le cabinet obscur où il entassait ses richesses. C'était derrière le comptoir que se trouvait le cabinet, dissimulé par une glace, mal assujettie et dont les agitations donnaient le mal de mer. Lorsque cette porte s'ouvrait, le lumignon faisait resplendir les saints ciboires, les soleils d'or des ostensoirs et les grandes croix d'argent que portaient les catéchumènes à la tête des processions. On apercevait aussi sur des panoplies de papier noir, les saints-esprits en pierre d'Alençon, les colliers normands appelés esclavages et

les boucles de diamants que portaient nos pères dans les bouffettes de leurs souliers.

Cousinet n'admettait aucun acheteur dans ce temple de la fortune. Il y puisait de temps en temps quelques objets qu'il livrait à la vente, mais il voulait les choisir, il y en avait qu'il aimait particulièrement et qu'il n'eût pas voulu troquer contre les trésors du grand vizir. Parmi les préférés se trouvait une petite lampe en argent, qu'il avait passé quinze ans de sa vie à ciseler et à polir. Elle représentait une vestale portant le feu sacré. L'autel contre lequel elle se tenait appuyée était un fouillis de guirlandes et d'oiseaux, d'un dessin et d'une ciselure incompatibles. « Jamais je ne vendrai cette lampe », se dit Cousinet en y mettant la dernière

main, et il la plaça sur un support derrière un rideau qu'il n'ouvrait que pour la satisfaction de ses propres yeux.

Lorsque Madame la duchesse de Berry se lança dans les affaires de Vendée, les royalistes du pays voulurent lui donner un témoignage d'admiration et de sympathie (19). Ils pensèrent à lui envoyer la lampe de Cousinet, que quelques privilégiés avaient aperçue derrière ses voiles. Le pauvre Cousinet qui était lui-même fort royaliste reçut la députation qui venait lui demander sa lampe avec un mélange d'orgueil et de désespoir. C'était à fois un grand honneur et un grand déchirement. On lui accorda le temps de la réflexion et il consacra ce répit à ciseler de nouveau son œuvre. On revint à la charge, il pleura sous ses vieilles lunettes et demanda encore un sursis ; comme on ne le lui accorda point ses sentiments politiques

l'emportèrent sur ses sentiments d'artiste, et il livra aux gens de son parti l'objet de ses amours.

Au moment où les Saint-Lois se disposaient à faire partir leur royal présent, l'histoire des aventures galantes de l'héroïne vendéenne éclata, avec un humiliant retentissement. Les dévouements découragés rentrèrent dans l'ombre, la députation confuse reparut chez Cousinet avec la petite Vestale, qui reprit sa place derrière son rideau. Il me fut donné de la voir, bien des années plus tard, un jour qu'accompagnée de ma grand-mère de Quigny, je vins chez Cousinet pour me faire percer les oreilles. Lorsque l'opération fut terminée, comme je n'avais point crié, quoique me cramponnant de souffrance aux mains de ma grand-mère, Cousinet émerveillé de tant de courage offrit de me montrer la fameuse lampe dont il me conta l'histoire à sa manière ; bien entendu, il ne me parla pas des aventures de Madame la duchesse de Berry se contentant de me dire que la duchesse n'avait pas mérité la petite Vestale parce qu'elle avait menti. Ce qui fit que je la trouvais bien sotté d'avoir fait une chose qui la privait d'un si grand objet. »

N. B. : Les notes n'ont pas été reproduites. Voir l'édition originale